

Appel à projet d'études, DGEF

La Direction générale des étrangers en France (DGEF), direction générale du ministère de l'intérieur propose une aide financière pour la réalisation d'études sur les migrations, de nature démographiques ou économiques.

Les thèmes retenus sont :

- 1) Les nouvelles formes de migrations et leurs dynamiques.
- 2) Les interrelations entre migrants, pays d'accueil et pays d'origines.
- 3) Evaluation de l'action publique dirigée vers les étrangers en France.

Ces thèmes sont explicités en annexe A.

Les projets qui utiliseront les données de l'enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (ELIPA) seront privilégiés. L'enquête ELIPA est rapidement présentée en annexe B.

Les projets seront menés soit sur l'année 2015 (6 mois), soit sur les années 2015-2016 (12 à 18 mois). Tout acteur public ou privé français est éligible.

Le projet fera l'objet d'un rapport remis au Directeur général des étrangers en France. Après la remise du rapport, l'équipe de chercheurs est libre de diffuser les résultats de ces travaux. Le rapport, ou une synthèse de 4 pages, ou les deux supports, seront mis en ligne sur le site de la DGEF sous réserve d'un accord des deux parties.

Un projet sera financé, suivant les moyens qu'il requiert, à hauteur de 25 000 à 50 000 euros.

Le processus de sélection comprend trois phases :

- Soumission sous forme simplifiée,
- Sélection par le comité de pilotage des « Etudes 2015 de la DGEF »,
- Soumission complète des équipes sélectionnées.

Soit suivant le calendrier :

Ouverture de l'appel à projets : le lundi 2 mars 2015.

Clôture de l'appel : le lundi 4 mai 2015 à 18h.

Résultats de la sélection : le lundi 8 juin 2015.

Dépôt des dossiers de candidature des équipes retenues : le lundi 22 juin 2015 à 18h.

Elaboration puis signature des conventions : dès le 23 juin, si possible avant mi-juillet 2015.

La soumission simplifiée présentera le projet de recherche dans un document de 4 pages environ. Ce document précisera d'une part le thème de recherche, les sources qu'il est envisagé de mobiliser et la méthodologie. D'autre part, ce document comprendra une présentation des membres de l'équipe de recherche, une prévision de budget et une prévision de calendrier.

Un dossier modèle pour la soumission complète sera disponible sur demande.

Les échanges avec le comité de pilotage se feront via l'adresse électronique :

appelprojet-etudeseccodemo-2015-dgef@interieur.gouv.fr

Le service statistique ministériel de la DGEF, le département des statistiques, des études et de la documentation (DSED), peut être sollicité pour un appui quant à l'accès à certaines sources statistiques et à leur usage.

Le contact avec le DSED s'effectuera également via l'adresse électronique :

appelprojet-etudeseccodemo-2015-dgef@interieur.gouv.fr

Annexe A : les thématiques, présentation générale

Les migrations s'abordent de nombreuses façons. La DGEF porte son intérêt pour des études quantitatives, avec un fort contenu économique ou démographique. *A contrario*, des études de type sociologie qualitative ou relevant des sciences politiques ne sont pas dans le champ de l'offre

Les flux migratoires, les migrations de travail, l'impact des migrations sur le pays d'accueil, et de façon moindre, l'impact des migrations sur le pays d'origine, ont été largement étudiés sous l'angle économique ou démographique. Il n'en demeure pas moins un besoin de connaissances scientifiques de haut niveau pour éclairer les acteurs publics en charge de la définition de politiques migratoires. La DGEF entend s'appuyer et s'associer à la recherche en matière de migrations.

Les migrations sont en effet en constantes évolutions. La migration de travail ne représente à strictement parler qu'une petite partie des migrations internationales. Si la migration « familiale » est dominante, la DGEF anticipe pour les prochaines années qu'il n'y aura pas de fait une forme dominante, mais que les migrations seront multiformes, et rapidement variables dans le temps. Le concept même de migration : installation définitive du migrant dans un pays hôte, est clairement à questionner, car des pratiques de « mobilité » se développent. Le thème « nouvelles formes de migrations et leurs dynamiques » répond au besoin d'identifier et de mieux connaître les formes émergentes de migrations, y compris des formes (encore ?) peu fréquentes. La connaissance des interactions entre migrants, pays de départ et d'arrivée, est loin d'être complète. L'espérance de gain n'est qu'une composante de la motivation à migrer. Les mécanismes de l'accueil et de l'absorption des migrants dans le pays hôte sont encore à préciser. Plus encore, les problématiques de gains mutuels pour le migrant et le pays hôte restent à explorer. L'ajout des caractéristiques du troisième « acteur », le pays d'origine, éclaire en partie les phénomènes migratoires mais pose en retour les questions d'interactions entre ce troisième acteur et les deux précédents. L'action publique se détaille en différentes politiques, gestion des flux, accueil de la population migrante, définitions de relations entre pays hôte et pays d'origine. Le domaine de l'évaluation est encore peu exploré, d'autant que la particularité du sujet, les migrations, est complexe. Aux besoins d'évaluations proprement dites, peut s'ajouter un besoin de baliser des méthodologies propre au domaine.

Eléments complémentaires sur les thèmes

Thème 1 : Les nouvelles formes de migrations et leurs dynamiques

Ce thème peut notamment être traité via des études sur les migrations « humanitaires », les migrations spécifiques (étudiants, travailleurs qualifiés, autres catégories « émergentes »). Ainsi, les migrations climatiques ou d'autres formes de migrations émergentes (encore peu étudiées, car soit ne concernant encore que peu de monde, soit liées à des problématiques spécifiques par exemple) peuvent faire l'objet d'études pour la DGEF, car la capacité à anticiper des mouvements sporadiques, irréguliers ou variant avec une grande ampleur dans le temps, manque.

Exemples de thèmes possibles :

- La prévision de la demande d'asile
- Anticiper les évolutions des migrations humanitaires

Thème 2 : Interrelations entre migrants, pays d'accueil et pays d'origines

Jusqu'à présent, les théories de la migration sont très marquées par un schéma push-pull, un déterminant économique ou géopolitique incitant le migrant à quitter son pays, pour aller dans un pays « attractif » ou les conditions économiques ou géopolitiques sont plus favorables. Cette vision doit être affinée. La migration peut être vue comme un « jeu » à trois partenaires : migrant, pays de départ, pays d'arrivée. Chacun des trois partenaires est susceptible de gagner ou de perdre des avantages. Le migrant apporte sa force de travail, celle-ci est-elle en concurrence ou complémentaire de celles des autres résidents du pays d'accueil ? Le migrant établit des relations entre une communauté au pays d'accueil et sa communauté d'origine. Les liens économiques qui en résultent bénéficient-ils au migrant ou à sa famille seulement, ou plus largement aux deux pays d'accueil et d'origine. La migration n'est pas toujours définitive, quelles conséquences cela aurait-il au regard des problématiques qui viennent d'être évoqué ?

Exemples de thèmes possibles :

- Les migrants créateurs d'entreprises : des vecteurs du commerce international ?
- Impact des migrations sur les relations notamment économiques et financières entre pays de départ et pays d'arrivée

Thème 3 : Evaluation de l'action publique dirigée vers les étrangers en France.

L'évaluation quantitative des politiques publiques vise à répondre aux questions d'impact, d'efficacité et d'efficience. L'impact est la partie la mieux balisée (qui est bénéficiaire de la politique publique, quels sont les bénéficiaires ?). Des études sur l'efficacité (les bénéficiaires de la politique publique voient-ils leur situation s'améliorer plus / autant / ... que les non bénéficiaires ?) supposent souvent des travaux considérables et complexes. Des éléments méthodologiques permettant d'aborder l'étude de l'efficacité de politiques éventuellement très ciblées sont donc également éligibles à cette offre. L'efficience (les moyens dédiés à la politique publique sont-ils employés de façon optimale ?) est encore un sujet peu exploré, particulièrement dans le domaine des politiques publiques relatives aux étrangers.

Exemples de thèmes possibles :

- L'efficience de la politique d'éloignement des étrangers en situation irrégulière
- Evaluation de l'impact Contrat d'accueil et d'intégration dans ses formes des années 2006-2010

Annexe B : présentation rapide d'ELIPA

Organisme responsable	DSED : service statistique ministériel de la DGEF, ministère de l'intérieur
Objectifs	Cette enquête statistique vise à observer de manière longitudinale les personnes signataires d'un contrat d'accueil et d'intégration en 2009 ("nouveaux migrants"). C'est la seule source fournissant des informations sur les immigrés récemment arrivés en France.
Thèmes abordés	Emploi, logement, conditions de vie. Démarches administratives relatives à l'immigration et à l'intégration. Bilans des mesures d'accompagnement des nouveaux migrants.
Champ géographique	Ile de France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes Côte d'Azur, Alsace.
Champ(s) statistique(s) couvert(s)	Logements ordinaires ou collectifs (notamment centre d'accueil pour demandeurs d'asile).
Unité statistique enquêtée	Signataires du Contrat d'Accueil et d'intégration en 2009
Période et mode de collecte	La collecte est effectuée sous CAPI (collecte assistée par informatique). Les personnes sont interrogées en 2010, 2011 et 2013, à chaque fois au second trimestre.
Historique	Une enquête similaire a eu lieu en 2006 et 2007 (Parcours et profil de migrants). Des enquêtes similaires ont eu lieu au Canada ou en Australie, mais pas en Europe.
Plan de sondage	Base de sondage constitué par les "visites médicales de l'OFII" : l'Office français de l'immigration et l'intégration recueille des données individuelles lors de la visite obligatoire pour les immigrés venant de pays hors Union européenne et souhaitant s'installer en France. Personnes de 18 ans et plus. Tirage stratifié (région d'habitation, nationalité d'origine, niveau linguistique en Français, motif administratif de migration). Echantillon de 14 500 personnes. Vague 1 : 6 107 répondants Vague 2 : 4 756 répondants Vague 3 : 3 573 répondants
Comitologie	DGEF (DSED, DIMM, DAAEN, SAS), INSEE, INED, DARES, OCDE, HCI, OFII, OFPRA.
Financement	SGII, Commission européenne (via le Fonds européen d'intégration)
Opportunité	Avis d'opportunité du CNIS en date du 24 mars 2009
Conformité	Chaque vague a obtenu l'avis de conformité du CNIS Déclaration de traitement à la CNIL

- INSEE : Institut national des statistiques et des études économiques
- INED : Institut national des études démographiques
- DARES : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) du ministère du travail
- HCI : Haut Conseil à l'Intégration
- OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
- OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)
- OFPRA : Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA)